CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E152727 **VALABLE JUSQU'AU** 08/11/2024

ÉDITÉ LE **02/08/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2011
Forme juridique : ART
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **531 962 983 00049**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145593053
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145593053

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **JEREMY MARTIN**

22 ALLEE DES PEUPLIERS
62280 ST MARTIN LES BOULOGNE

Téléphone : 06 23 11 38 70 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@entreprise-jeremy-martin.fr

Responsabilité légale :
MARTIN JEREMY ARTISAN / MARTIN JEREMY GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Carreleur,Charpentier,Couvreur,Maçon,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Serrurier métallier,Tailleur de pierres)	09/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	09/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/11/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	09/11/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/11/2022
o Isolation des combles perdus	09/11/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.